

tégée une jeune Parisienne du nom de Mlle Paray, pour lui donner des leçons de musique. M'est avis qu'elle lui donnait bien d'autres leçons encore, car, un jour qu'elles étaient allées, toutes deux, faire une promenade dans la forêt, Mlle Paray commença à parler "des plaisirs de Paris : sa conversation ne roulait que sur l'amour." A deux ou trois reprises, Jeanne "conservant son ancienne pudeur essaya de détourner les *apropos* de Mlle Paray." (Je dois, en toute justice pour le romancier, déclarer que les italiques sont de moi.)

A ce moment psychologique, deux jeunes hommes, le prince Arthur et le vicomte Laroche, parurent dans l'éclaircie du bois, et, pour raccourcir une trop longue histoire, le cœur de Jeanne s'éprit sur le champ du prince Arthur d'un amour "qu'elle ne put s'empêcher de lui témoigner." Le prince, en homme d'esprit, profita de la situation pour "l'embrasser en la pressant sur son cœur," et, un enlèvement, qui ressemble sans lui ressembler, à l'enlèvement Gaynor et Green, est décidé. On se sépare ensuite avec cette entente. En arrivant au château, "une monture, attelée à deux chevaux" — le mot monture est constamment employé dans le cours du livre dans le sens de voiture — est à la porte.

"Qui est-ce bien ?" interroge Mlle Paray." Cette demoiselle, pour n'en dire rien de mal *interloque* tout le temps. Hélas ! c'est le duc. Il s'agit de tout lui cacher et dans ce but "d'entasser mensonge sur mensonge." Ce qui fut fait et très bien fait, prenez-en ma parole.

Le duc partit, sans se douter que le lendemain il recevrait une lettre de l'intéressante orpheline pour l'informer qu'elle partait avec le prince, tout en lui donnant l'assurance qu'elle conserverait "un bon souvenir de lui." En dépit de cette flatteuse protestation, il y eut combat entre les deux rivaux dans lequel le prince "profitant d'un moment où le duc était désarmé lui perce la poitrine de son glaive et le laisse comme mort." Tout cela aux yeux de Jeanne qui n'en va pas moins à Paris "où elle jouit de toutes les tendresses du prince Arthur." Ils se marièrent ensuite devant un ministre luthérien, et comme Jeanne avait joui

avant le mariage des amabilités du prince Arthur, il ne lui resta plus, après le mariage, qu'à jouir de ses défauts, ce qui d'ailleurs est estimé, par ceux qui ont l'expérience, le meilleur temps pour en faire la découverte.

Vous pensez peut-être que Jeanne n'aurait pu digérer le seul mot de pèlerinage ? Vous n'y êtes point. Dans la délicatesse de sa conscience, elle ne se considérait pas dégagée du tout, du vœu qu'elle avait fait d'aller mendier de porte en porte, et voulut l'accomplir cette fois, dans toute sa plénitude. Le prince, — bon prince, c'est le cas de le dire — laissa partir sa princesse pour sa démocratique mission, et se contenta de lui recommander de quêter dans les campagnes afin de ne pas être reconnue ! Il règne tout le long de ce roman une vraisemblance et un naturel, surtout, qui séduisent et captivent le lecteur.

Avis cependant aux femmes qui laissent leur mari seul à la maison, même pour un pèlerinage. Après le départ de la princesse, le prince alla passer ses veillées au cabaret où il fit la connaissance d'une "charmante jeune cuisinière." Il la prit à son service et au retour de sa femme "il lui présenta la servante en recommandant à celle-ci d'avoir tous les égards possibles pour sa femme." C'était gentil, mais à vrai dire, entre vous et moi, il devait bien à Jeanne cette compensation.

Un matin que la princesse était dans "son cabinet de travail," elle vit, par la fenêtre, le prince "embrasser la servante et la presser amoureusement sur son cœur." Colère de la princesse, et, le prince, en rentrant, reçoit une averse. Il pare à tout par cette réponse stupéfiante :

"Vous savez que les servantes sont rares et c'est pour encourager la nôtre à rester avec nous que je lui ai accordé certaines marques de sympathie." Si mes lectrices trouvent la recette bonne pour s'assurer des services constants de leur cuisinière, elles n'ont qu'à s'en servir. D'autant qu'il se trouve encore des maris assez complaisants et dévoués pour seconder la manœuvre. La princesse reconnut la plausibilité de l'excuse et pardonna tout de suite, commandant seulement pour l'avenir de "peser ces témoignages d'estime."

Les jours de Jeanne cependant étaient comptés ; la cuisinière tenait une trop large place dans le cœur du prince — évidemment un anti-féministe et fervent admirateur du pot-au-feu — pour qu'il ne songeât pas à se l'attacher par tous les liens possibles. On complota contre la vie de la princesse, qui fut enfermée dans une tourelle. Ce n'est pas un moyen neuf assurément, mais c'est sûr. Et encore ! car le duc qui n'était pas mort du tout, comme vous vous en doutez peut-être, et qui surtout n'était pas rancunier, surgit au bon moment et fit descendre Jeanne de sa tour, au moyen d'une corde. La corde joue un grand rôle dans ce roman-là.

La rencontre fut touchante. "Jeanne sauta au cou de son libérateur, l'embrassa, puis le reconnut..." Ce qui fait qu'on embrasse peu de gens dans sa vie, c'est qu'on commence d'abord par les reconnaître, ce qui suffit généralement pour en ôter l'envie.

Le mariage de Jeanne avec le prince Arthur ayant été fait par un ministre luthérien, se trouve nul par le fait même. Cela fut décidé en famille. Jeanne convola — chanceuse, va ! — avec l'objet de ses premières amours ; son frère Louis, devenu abbé, célébra la messe nuptiale tandis que "Mlle Paray exécutait la musique." Pauvre musique ! bien innocente pourtant !

Le lecteur croit sans doute que les *travaux*, comme on dit au marché Bonsecours, de notre héroïne, sont finies. Point. Il est encore question d'une "jeune fille de six ans" qu'on adopte, d'un enfant qui naît et qu'on enlève ensuite, enfin d'un tas d'autres choses que je n'ai plus la force de vous décrire. Quant au prince et à la princesse-cuisinière, traduits devant les tribunaux, ils furent condamnés à vingt ans de travaux forcés.

"Il est des femmes, philosophie le romancier, qui sont placées si bas, au-dessous de toute classification sociale, que l'insulte qu'on leur jetterait à la face, *serait forcée de traverser un banc de fange*, avant que d'arriver jusqu'à elles." Conduisons l'insulte au bain et ne l'exposons plus à pareille dégradation.

Aurai-je l'abnégation de ne pas toucher aux "Fleurs de la jeunesse"